



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N°4/2014

Concerne : Divers entretiens du réseau routier, réfection d'un tronçon de la route de la Croix-Blanche et réfection de la route de Montblesson – Demande d'un crédit de construction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 325'000.-- (trois cent vingt-cinq mille francs) en vue de divers entretiens du réseau routier.

1. Préambule

Le réseau routier de la Commune subit les affres de notre climat, ainsi que d'un trafic en constante augmentation et doit être régulièrement entretenu.

Le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979 prévoit, à son article 15, que tout investissement inférieur à CHF 50'000.-- peut être porté au budget de fonctionnement.

Dès lors et conformément à ce qui précède, tout investissement supérieur doit donc faire l'objet d'un préavis au Conseil communal ; raison pour laquelle la présente dépense vous est exposée par le biais d'un préavis global pour l'entretien des routes.

D'autre part, il est important de déterminer en début d'année les travaux qui seront entrepris pour pouvoir « réserver » les entreprises qui seront appelées à travailler durant les congés scolaires, pour ne pas trop péjorer les conditions de circulation dans la commune.

Les travaux dont il est question dans ce préavis concernent :

- la route de Montblesson ;
- la route de la Croix-Blanche.

D'autres routes de notre commune méritent autant d'attention que les chemins précités. Comme l'an passé, la Municipalité a décidé de ne pas entreprendre d'importants travaux sur des voies qui devront être ouvertes ces prochaines années pour des travaux de collecteurs ou d'autres services officiels.

2. Travaux projetés

Route de Montblesson

Le tronçon entre la route de la Croix-Blanche et le chemin du Pré-d'Yverdon présente d'importantes fissures qui ont été colmatées plus d'une fois. La couche de goudron s'est craquelée et menace de se décoller par plaques. Il devient urgent d'entreprendre une restauration globale de ce tronçon, si nous ne voulons pas que des infiltrations d'eau ne dégradent la chaussée en profondeur. Il convient également de renforcer l'encaissement de la chaussée en différents endroits. Ce tronçon sera intégralement refait dès la fin des travaux de construction prévus pour le nouveau quartier qui verra le jour au bout de la route de Montblesson. Les travaux qui font l'objet de ce préavis sont des mesures d'entretien visant à limiter la dégradation de cette route.

Route de la Croix-Blanche

Le tronçon se situant entre la sortie du parking souterrain de la Migros et le passage piétons à la hauteur de la Maison palinzarde, inclus les deux arrêts de bus à renforcer, présente les mêmes dégradations que la route de Montblesson. Il convient donc de refaire sa couverture, sans toucher ses fondations. Les deux arrêts de bus présentent des enfoncements dus à la charge des véhicules TL. Il faut les renforcer et modifier leurs fondations.

Le revêtement choisi pour les deux tronçons qui font l'objet du présent préavis est de type AC MR 8 réputé pour ses qualités de réducteur de bruit.

3. Planning

Ces travaux débuteront dès l'acceptation du présent préavis, par des interventions qui ne perturberont pas trop la circulation, le gros de ceux-ci sera effectué pendant les vacances scolaires d'été, période à faible circulation sur le territoire de la commune.

4. Coût des travaux

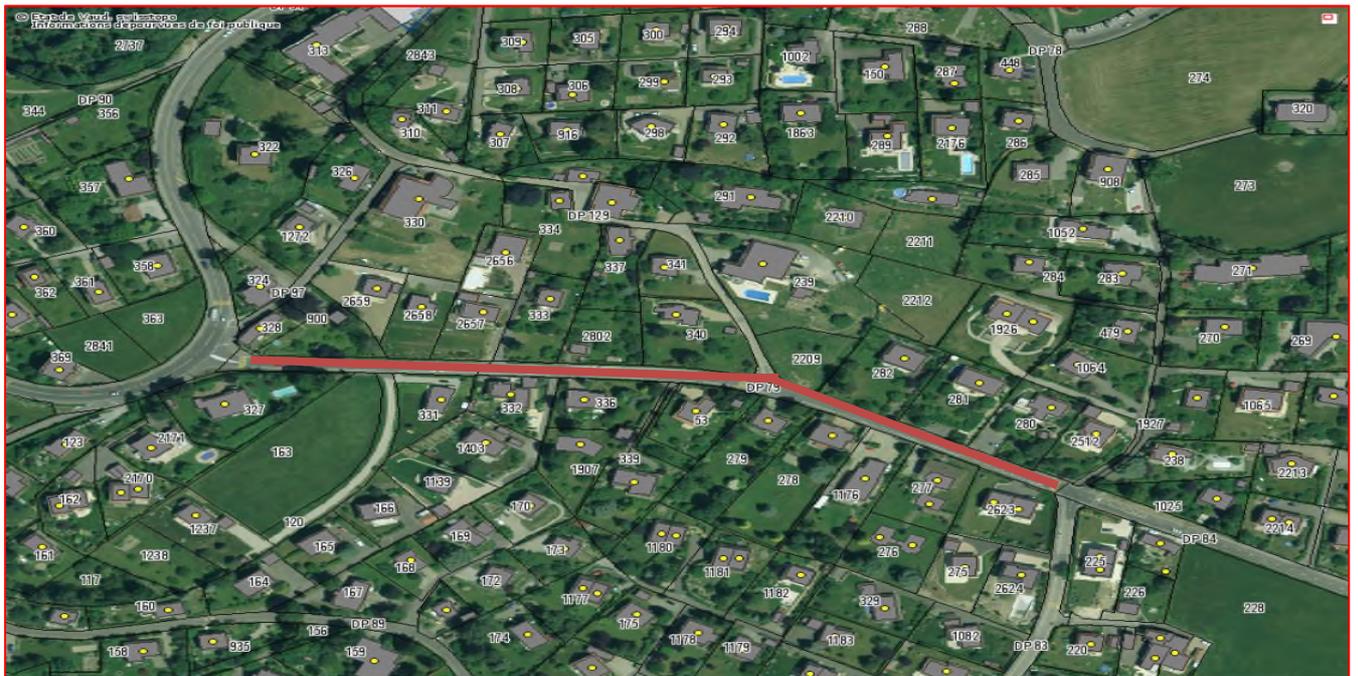
Selon les devis établis sur base des offres d'entreprises rentrées, le coût des travaux se présente comme suit :

Route de Montblesson

Installation et signalisation - réglage du trafic bus	CHF	22'000.00
Modérateurs de trafic (chicanes)	CHF	7'000.00
Réfection de la chaussée rabotage et pose d'un AC MR 8	CHF	190'000.00
Divers-Imprévus	CHF	3'000.00

Total brut	CHF	222'000.00
Rabais 4%	CHF	8'880.00
TVA 8%	CHF	17'049.60
TOTAL ARRONDI TTC.	CHF	230'500.00

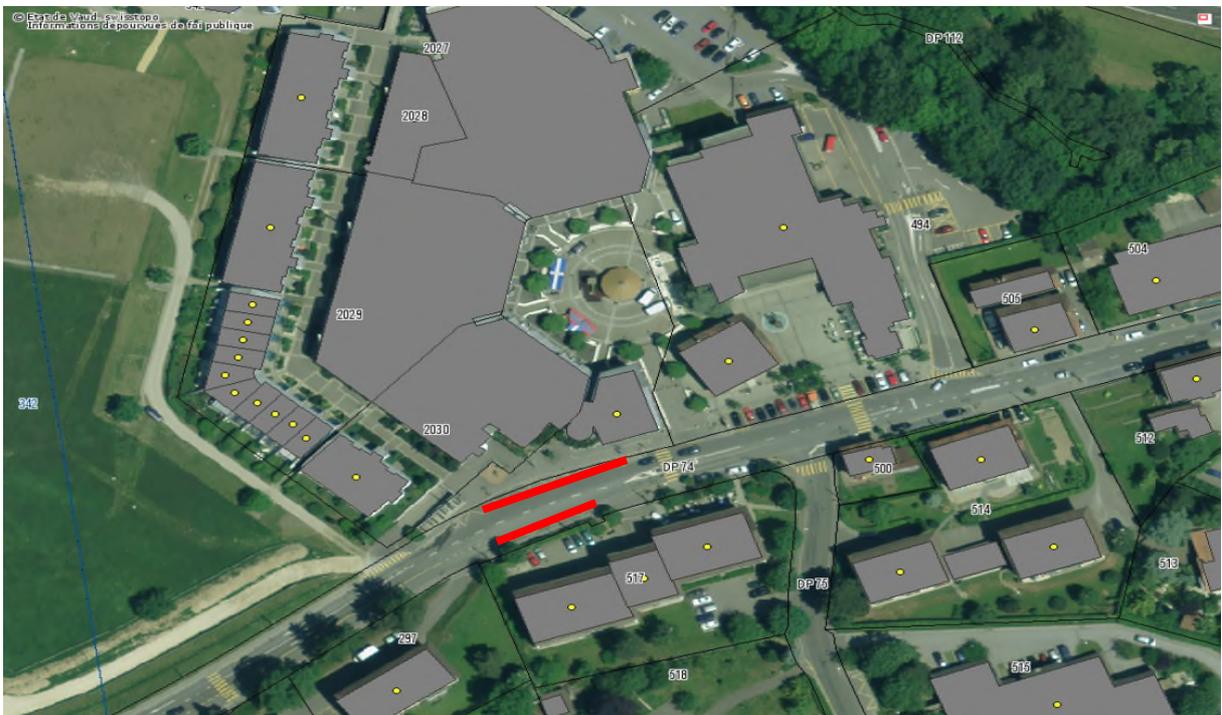
Route de Montblesson : tronçon tracé en rouge



Route de la Croix-Blanche

Installation et signalisation - réglage du trafic bus	CHF	12'000.00
Réfection de la chaussée rabotage et pose d'un AC MR 8	CHF	41'000.00
Reconstruction des arrêts de bus	CHF	34'000.00
Divers-Imprévus	CHF	4'000.00
Total brut	CHF	91'000.00
Rabais 4%	CHF	3'640.00
TVA 8%	CHF	6'988.80
TOTAL ARRONDI TTC	CHF	94'500.00

Route de la Croix-Blanche : tronçon tracé en rouge



5. Aspects financiers

Ces montants figurent au plan des investissements. L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces travaux sans recourir à l'emprunt. Par ailleurs, ces réfections n'entraînent aucun coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 8'060.-- (calculée à 2.48 %, sur un montant de CHF 325'000.--).

6. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 4/2014 du 17 février 2014,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 325'000.-- (trois cent vingt-cinq mille francs) pour divers entretiens du réseau routier, tels que présentés dans le présent préavis ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 17 février 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard